



Guide d'étude et de référence  
pour les examens écrits pour la

# **QUALIFICATION DE VOL AUX INSTRUMENTS – AVION ET HÉLICOPTÈRE**

SEIZIÈME ÉDITION

Octobre 2006



**Veillez acheminer vos commentaires, vos commandes ou vos questions à :**

Le Bureau de commandes  
Produits et services multimédias  
Transports Canada (AARA-MPS)  
2655, rue Lancaster  
Ottawa (Ontario) K1B 4L5

Téléphone : 1 888 830-4911 (Amérique du Nord) 613 991-4071 (autres pays)  
Télécopieur : 613 991-1653  
Courriel: MPS@tc.gc.ca

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 1997.**

Le ministère des Transports, Canada autorise la reproduction du contenu de cette publication, en tout ou en partie, pourvu que pleine reconnaissance soit accordée au ministère des Transports, Canada et que la reproduction du matériel soit exacte. Bien que l'utilisation du matériel soit autorisée, le ministère des Transports, Canada se dégage de toute responsabilité quant à la façon dont l'information est présentée et à l'interprétation de celle-ci.

Il est possible que cette publication ne tienne pas compte des dernières modifications apportées au contenu original. Pour obtenir l'information la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Transports, Canada.

L'information contenue dans cette publication ne doit servir que de guide et ne doit pas être citée à titre d'autorité légale. Elle peut devenir périmée, en tout ou en partie, à n'importe quel moment et sans préavis.

ISBN 978-1-100-95533-9

N° de catalogue T52-4/58-2010F-PDF

TP 691F  
(06/2010)  
TC-1004070

*This publication is also available in English under the following title [Study and Reference Guide for the written examinations for the Instrument Rating – Aeroplane and Helicopter]*

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>1</b>
CONNAISSANCES EXIGÉES .....	1
RÈGLES RELATIVES AUX EXAMENS.....	1
MATÉRIEL REQUIS .....	1
DÉLAIS .....	1
REPRISE D'UN EXAMEN.....	2
COMPTE-RENDU D'EXAMEN .....	2
<b>EXAMENS .....</b>	<b>3</b>
QUALIFICATION DE VOL AUX INSTRUMENTS (INRAT).....	3
EXAMEN POUR LA CONVERSION-QUALIFICATION DE VOL AUX INSTRUMENTS FAA – AVION (FAAIA) .....	3
<b>MÉTÉOROLOGIE.....</b>	<b>8</b>
<b>INSTRUMENTS DE BORD, NAVIGATION ET AIDES RADIO .....</b>	<b>9</b>
<b>FACTEURS HUMAINS ET COMPÉTENCES AÉRONAUTIQUES.....</b>	<b>10</b>
<b>RENSEIGNEMENTS.....</b>	<b>11</b>
<b>MATÉRIEL D'ÉTUDE RECOMMANDÉ.....</b>	<b>12</b>
MATÉRIEL D'ÉTUDE RECOMMANDÉ POUR L'EXAMEN DE CONVERSION DES CÉRFICATS DE PILOTES DE LA FEDERAL AVIATION ADMINISTRATION (FAA).....	13

Page laissée intentionnellement en blanc

## **GÉNÉRALITÉS**

---

Les conditions de délivrance de la qualification de vol aux instruments sont définies dans le *Règlement de l'aviation canadien (RAC)*. RAC Norme 421.13 définit les conditions préalables aux examens. RAC Normes 421.46, 421.48 et 421.49 définissent les conditions préalables pour le vol aux instruments.

### **CONNAISSANCES EXIGÉES**

Tout candidat à la qualification de vol aux instruments doit démontrer ses connaissances en passant un examen écrit de choix multiples préparées par Transports Canada portant sur les sujets traités dans le présent guide. Le candidat doit être capable de lire les questions d'examen sans aide en anglais ou en français.

### **RÈGLES RELATIVES AUX EXAMENS**

#### **RAC 400.02**

- (1) Sauf autorisation du surveillant, il est interdit dans le cas d'un examen écrit de faire ou de tenter de faire ce qui suit :
  - a) copier ou enlever d'un endroit le texte de l'examen ou toute partie de celui-ci;
  - b) donner à quiconque ou accepter de quiconque une copie du texte de l'examen ou de toute partie de celui-ci;
  - c) aider quiconque ou accepter de l'aide de quiconque pendant l'examen;
  - d) subir l'examen ou toute partie de celui-ci pour le compte d'une autre personne;
  - e) utiliser tout matériel ou toute documentation pendant l'examen.
- (2) La personne qui accomplit un acte interdit par le paragraphe (1) échoue à l'examen et ne peut se présenter à tout autre examen pendant l'année qui suit.

### **MATÉRIEL REQUIS**

Un crayon est exigé pour le travail approximatif. Les calculatrices électroniques sont utiles et sont autorisées si leur mémoire est déchargée avant et après l'examen. Les ordinateurs capables de stocker le texte ne sont pas approuvés. Un ordinateur de vol est exigé pour les questions de navigation. Une liste d'ordinateurs de vol électronique approuvés est disponible à :

<http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/normes/generale-examens-ordinateurs-2179.htm>

### **DÉLAIS**

Les examens exigés en vue de la délivrance d'un permis ou d'une licence ou de l'annotation d'une qualification sur un permis ou une licence doivent avoir été passés dans les 24 mois précédant la date de la demande du permis, de la licence ou de la qualification.

## **REPRISE D'UN EXAMEN**

### **RAC 400.04 (1)**

Sous réserve du paragraphe (2) et (6), la personne qui échoue à un examen ou à une partie d'un examen divisé en parties, exigé en vue de la délivrance d'un permis, d'une licence, d'une qualification ou d'un certificat de validation de licence étrangère de membre d'équipage de conduite n'est pas admissible à reprendre l'examen ou la partie de l'examen avant l'expiration des délais suivants :

- a) dans le cas d'un premier échec, 14 jours;
- b) dans le cas d'un deuxième échec, 30 jours;
- c) dans le cas d'un troisième échec ou d'un échec suivant, 30 jours, plus 30 jours supplémentaires pour chaque échec après le deuxième échec, sans dépasser 180 jours.

## **COMPTE-RENDU D'EXAMEN**

Dans la lettre donnant les résultats, le compte rendu va informer le candidat des questions auxquelles il a mal répondu.

### **Exemple d'un compte-rendu**

Interprétez les cartes d'approche aux instruments.

## **EXAMENS**

---

### **QUALIFICATION DE VOL AUX INSTRUMENTS (INRAT)**

L'examen est basé sur un vol IFR simulé, accompagné de questions d'ordre général. Les versions d'examen pour les pilotes d'avions et d'hélicoptères sont différentes. La catégorie d'aéronef utilisée pour le test en vol initial doit être de la même catégorie d'aéronef spécifiée sur l'examen INRAT.

<b>Examen</b>	<b>Questions</b>	<b>Durée</b>	<b>Note de passage</b>
INRAT	50 à choix multiples	3 heures	70 %

### **EXAMEN POUR LA CONVERSION-QUALIFICATION DE VOL AUX INSTRUMENTS FAA – AVION (FAAIA)**

Les pilotes qui veulent convertir un certificat valide de vol aux instruments de la FAA - avion doivent démontrer leurs connaissances en réussissant l'examen écrit de Transports Canada composé de questions à choix multiples dont voici les modalités :

<b>Examen</b>	<b>Questions</b>	<b>Durée</b>	<b>Note de passage</b>
FAAIA (avions)	20 à choix multiples	1 heure	70 %

Cet examen fait référence aux différences qui existent entre la Fédération Aviation Administration (FAA) et Transports Canada (TC) en matière de droit aérien et de procédures de communication pour les vols aux instruments. Les candidats devraient lire les références recommandées à la page 13 qui portent sur l'exploitation d'avions en conditions IFR.

## **DROIT AÉRIEN ET PROCÉDURES**

### ***Règlement de l'aviation canadien (RAC)***

Le RAC fait parfois référence à une norme connexe. Les questions du RAC peuvent porter sur le règlement ou la norme.

## **PARTIE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **101 – DÉFINITIONS**

#### **101.01 Définitions**

## **PART IV – DÉLIVRANCE DES LICENCES ET FORMATION DU PERSONNEL**

### **401 – PERMIS, LICENCES ET QUALIFICATIONS DE MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE CONDUITE**

- 401.03 Obligation d'être titulaire d'un permis, d'une licence ou d'une qualification de membre d'équipage de conduite
- 401.05 Mise à jour des connaissances
- 401.46 Qualification de vol aux instruments, groupes d'aéronefs (dans les normes)
- 401.47 Qualification de vol aux instruments, Avantages
- 401.48 Qualification de vol aux instruments, Période de validité

## **PART VI – RÈGLES GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VOL**

### **600 – DÉFINITIONS**

#### **600.01 Définitions**

### **601 – STRUCTURE, QUALIFICATION ET UTILISATION DE L'ESPACE AÉRIEN**

- 601.01 Structure de l'espace aérien
- 601.02 Classification de l'espace aérien
- 601.03 Espace aérien d'utilisation de transpondeur
- 601.04 Vols IFR et VFR dans l'espace aérien de classe F à statut spécial réglementé ou à statut spécial à service consultatif
- 601.05 Vol IFR dans l'espace aérien de classe A, B, C, D ou E, ou dans l'espace aérien contrôlé de classe F à statut spécial réglementé ou à statut spécial à service consultatif

### **602 – RÈGLES D'UTILISATION ET DE VOL**

- 602.08 Appareils électroniques portatifs
- 602.31 Conformité aux instructions et autorisations du contrôle de la circulation aérienne
- 602.34 Altitudes de croisière et niveaux de vol de croisière
- 602.35 Procédures de calage et d'utilisation des altimètres – Région de calage altimétrique
- 602.36 Procédures de calage et d'utilisation des altimètres – Région d'utilisation de la pression standard
- 602.37 Procédures de calage et d'utilisation des altimètres – Transition entre les régions



## EXIGENCES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT OPÉRATIONNEL ET À L'ÉQUIPEMENT DE SECOURS

602.60 Exigences relatives aux aéronefs entraînés par moteur

## PRÉPARATION DU VOL, PLANS DE VOL ET ITINÉRAIRES DE VOL

602.71 Renseignements avant vol

602.72 Renseignements météorologiques

602.73 Exigences relatives au dépôt du plan de vol ou de l'itinéraire de vol

602.74 Contenu du plan de vol ou de l'itinéraire de vol

602.75 Dépôt du plan de vol ou de l'itinéraire de vol

602.76 Modifications du plan de vol

602.77 Exigences relatives au dépôt d'un compte rendu d'arrivée

602.88 Exigences relatives au carburant

## UTILISATION D'UN AÉRONEF À UN AÉRODROME OU DANS SON VOISINAGE

602.96 Généralités

602.97 Utilisation des aéronefs VFR et des aéronefs IFR aux aérodromes non contrôlés à l'intérieur d'une zone MF

602.104 Procédures de comptes rendus d'un aéronef IFR avant d'effectuer une approche ou un atterrissage à un aérodrome non contrôlé

## RÈGLES DE VOL AUX INSTRUMENTS

602.121 Exigences générales

602.122 Exigences relatives aux aérodromes de dégagement

602.123 Minimums météorologiques à l'aérodrome de dégagement

602.124 Altitudes minimales à respecter pour le franchissement d'obstacles

602.125 Compte rendu de position IFR en route

602.126 Minimums de décollage

602.127 Approche aux instruments

602.128 Minimums d'atterrissage

602.129 Interdiction d'approche – Généralités

## RADIOCOMMUNICATIONS

602-137 Panne de radiocommunications bilatérales en vol IFR

## 605 – EXIGENCES RELATIVES AUX AÉRONEFS

605.18 Aéronefs entraînés par moteur – Vol IFR

605.30 Système de dégivrage et d'antigivrage

## **SERVICE DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE**

- 1 Contrôle de la circulation aérienne (ATC) et Services consultatifs
- 2 Stations d'information de vol (FSS), Centres d'information de vol (FIC)
- 3 Autorisations et instructions
- 4 Procédures de communications – au départ, en route, à l'arrivée
- 5 Services radar – au départ, en route, à l'arrivée
- 6 Espacement pour la turbulence de sillage

## **ESPACE AÉRIEN CANADIEN**

- 1 Espace aérien inférieur contrôlé – types, dimensions, règles de vol
- 2 Classification de l'espace aérien
- 3 Espace aérien à usage spécial

## **PLANIFICATION DU VOL ET DE LA ROUTE**

- 1 Publications et cartes – exigences et utilisation
- 2 Routes préférentielles – facteurs déterminants le plan de vol
- 3 Journal de navigation
- 4 Choix de l'altitude
- 5 Vol aux instruments aux Régions montagneuses désignées
- 6 Carburant nécessaire
- 7 Conditions météorologiques requises – pour le départ, l'atterrissage, le décollage
- 8 NOTAM – classes et interprétation
- 9 Utilisation du calculateur de vol
- 10 *Canada Air Pilot* – utilisation et définition

## **PROCÉDURES DE DÉPART**

- 1 ATIS
- 2 Départ radar
- 3 Départ non radar
- 4 Départ normalisé aux instruments (SID)
- 5 Départ d'aérodromes non contrôlés
- 6 Marge de franchissement d'obstacles
- 7 Exigences de visibilité et RVR

## **PROCÉDURES EN ROUTE**

- 1 Comptes rendus de position
- 2 Limites d'autorisation
- 3 Modifications au plan de vol
- 4 Limitations d'altitudes – MEA, MOCA, MRA, GASA
- 5 Adérence à la vitesse vraie
- 6 Repères, points de cheminement
- 7 Vol IFR 1 000 pieds au-dessus de la couche nuageuse
- 8 Vol IFR d'un espace aérien contrôlé à un espace aérien non contrôlé
- 9 Vol IFR d'un espace aérien non contrôlé à un espace aérien contrôlé

## **PROCÉDURES D'ATTENTE**

- 1 Autorisation d'attente
- 2 Entrée en attente
- 3 Circuit d'attente standard
- 4 Circuit d'attente non standard
- 5 Minutage
- 6 Limites de vitesse
- 7 DME
- 8 Procédure navette

## **PROCÉDURES D'APPROCHE**

- 1 ATIS
- 2 STARS
- 3 Vecteurs radar
- 4 Réglage de la vitesse
- 5 Transition vers l'approche
- 6 Approche initiale / virage conventionnel
- 7 Approche directe  
(pas de virage conventionnel)
- 8 Minimums d'approche directe
- 9 Approche finale
- 10 Approche de précision – ILS
- 11 Approche de non-précision  
– NDB, VOR, DME, LOC,  
RNAV/GNSS
- 12 Approche à vue/contact
- 13 Approche indirecte
- 14 Approche interrompue
- 15 Procédures aux aérodromes non contrôlés, y compris le conflit VFR/IFR
- 16 Marge de franchissement d'obstacles (altitude de sécurité, altitude minimale de secteur (MSA))
- 17 Corrections pour température froide
- 18 Interdiction d'approche  
– exigences de visibilité

## **CANADA AIR PILOT (CAP)**

### **CAP GEN DÉFINITIONS**

- 1 Légende – approche aérodrome, balisage et symboles
- 2 Corrections d'altitude
- 3 Minimum d'exploitation
- 4 Catégories d'aéronefs

### **URGENCES**

- 1 Déclaration d'un urgence
- 2 Utilisation du transpondeur
- 3 Dérogation de l'autorisation
- 4 Panne d'équipement

# MÉTÉOROLOGIE

---

## LES NOTIONS DE BASE EN MÉTÉOROLOGIE

- 1 Services météorologiques offerts aux pilotes
- 2 Facteurs qui déterminent la météo
- 3 Aspects météorologiques de l'altimétrie
- 4 Température
- 5 Humidité
- 6 Stabilité et instabilité
- 7 Nuages et couches au sol
- 8 Vent
- 9 Masses d'air
- 10 Fronts – types et temps aux fronts

## GIVRAGE

- 1 Formation, facteurs météorologiques
- 2 Types et intensités
- 3 Effets sur les performances des aéronefs
- 4 Précautions en vol et comment éviter le givrage

## TURBULENCE

- 1 Mécanique
- 2 Thermique
- 3 Frontale
- 4 Cisaillement du vent
- 5 Précautions en vol

## ORAGES

- 1 Conditions favorisant la formation
- 2 Structure
- 3 Classification
- 4 Dangers – microrafales
- 5 Lignes de grains
- 6 Précautions en vol

## BULLETINS MÉTÉOROLOGIQUES POUR L'AVIATION

- 1 Types et heures (METAR, SPECI, METAR AUTO, SPECI AUTO)
- 2 Déchiffrage
- 3 Comptes rendus de pilotes (PIREP)

## PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR L'AVIATION

- 1 Horaires des transmissions et périodes de validité
- 2 Déchiffrage
- 3 Prévisions de zones graphiques (GFA)
- 4 Prévisions d'aérodrome (TAF)
- 5 Prévisions des vents et températures en altitude (FD)
- 6 Messages en vol de conditions météorologiques significatives – (SIGMET)

## CARTES DU TEMPS ET CARTES DE PRÉVISION

- 1 Cartes du temps en surface
- 2 Cartes en altitude – ANAL (jusqu'à 700 MB)
- 3 Cartes de pronostics (PROG) en surface
- 4 Météorologiques significatives (700-400 MB)
- 5 Horaire des transmissions et périodes de validité
- 6 Déchiffrage et symboles

## INTERPRÉTATION MÉTÉOROLOGIQUE

- 1 Systèmes météorologiques ayant une incidence sur le trajet et l'altitude préférentielle de l'aéronef

## **INSTRUMENTS DE BORD, NAVIGATION ET AIDES RADIO**

---

### **CIRCUIT PITOT ET STATIQUE**

- 1 Circuit pitot
- 2 Circuit statique
- 3 Antigivrage
- 4 Circuit statique de secours
- 5 Prises/erreurs
- 6 Obturation

### **INSTRUMENTS PITOT ET STATIQUE**

- 1 Principes
- 2 Erreurs

### **SYSTÈMES ET INSTRUMENTS GYROSCOPIQUES**

- 1 Principes
- 2 Sources d'alimentation
- 3 Erreurs

### **COMPAS MAGNÉTIQUE**

- 1 Principes
- 2 Utilisation du compas magnétique
- 3 Erreurs

### **VOR**

- 1 Vérification de l'état de fonctionnement
- 2 Interprétation et utilisation
- 3 Limitations

### **ADF**

- 1 Vérification de l'état de fonctionnement
- 2 Interprétation et utilisation
- 3 Limitations

### **ILS**

- 1 Composants de base – au sol et à bord
- 2 Principes de fonctionnement
- 3 Limitations
- 4 Radiophare d'alignement de piste seul

### **GNSS**

- 1 GPS – Principes de base
- 2 Limitations
- 3 Équipement de bord
- 4 Interprétation et utilisation
- 5 RAIM

### **TRANSPONDEUR**

- 1 Principes de fonctionnement
- 2 Phraséologie et utilisation

### **AUTRES SYSTÈMES – PRINCIPES DE BASE ET UTILISATION**

- 1 DME
- 2 RMI
- 3 VORTAC
- 4 Altimètre radio et radar
- 5 Radar de surveillance d'aéroport (primaire et secondaire) (ASR)
- 6 Navigation de surface
- 7 Radar météo de bord
- 8 Système directeur de vol
- 9 Indicateur de situation horizontale (HSI)
- 10 Équipement de détection de la foudre (p. ex. détecteur d'orages stormscope)

## **FACTEURS HUMAINS ET COMPÉTENCES AÉRONAUTIQUES**

---

### **PHYSIOLOGIE AÉRONAUTIQUE**

- 1 Hypoxie/hyperventilation
- 2 Orientation/désorientation  
(y compris les illusions d'optique  
et les illusions vestibulaires)
- 3 Sommeil/fatigue

### **PSYCHOLOGIE AÉRONAUTIQUE**

- 1 Processus de prise de décisions
- 2 Facteurs qui influencent la prise  
de décisions
- 3 Sensibilisation à la situation

### **RELATIONS PILOTES – ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL**

- 1 Commandes et affichages – erreurs  
dans l'interprétation et les  
commandes telles que RMI ADF /  
VOR
- 2 Visibilité à partir du poste de  
pilotage et position de référence  
visuelle / position siège
- 3 Utilisation correcte de tableaux, de  
listes de vérifications et de manuels
- 4 Automatisation – avantages et menaces

### **IMPACTS SANS PERTE DE CONTRÔLE (CFIT)**

### **GESTION DES MENACES ET DES ERREURS**

- 1 Menaces et erreurs en vol IFR

## **RENSEIGNEMENTS**

---

Pour des informations sur l'emplacement des écoles de pilotage ou sur d'autres sujets se rattachant à la délivrance des licences d'équipage de conduite, veuillez communiquer avec le bureau régional de votre région. Une liste complète se trouve à l'adresse suivante : <http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/normes/generale-examens-centres-2178.htm>

## MATÉRIEL D'ÉTUDE RECOMMANDÉ

---

- Règlement de l'aviation canadien (RAC)  
<http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/servreg/rac/menu.htm>
- Manuel d'information aéronautique de Transports Canada (AIM de TC) (TP 14371)  
<http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/publications/tp14371-menu-3092.htm>
- Canada Air Pilot (CAP) – Pages Générales
- Supplément de vol - Canada
- Cartes de radionavigation en route de l'espace aérien inférieur/supérieur/régions terminales
- Facteurs humains en aviation - Manuel de base (TP 12863)
- Commandement aérien - Manuel de météorologie (TP 9352)
- Dans le doute... petits et gros aéronefs - formation sur la contamination des surfaces critiques des aéronefs (TP 10643)

Les pilotes qui prévoient voler aux États-Unis en vol IFR devraient posséder de bonnes connaissances des cartes suivantes :

- « FAA AeroNav Aeronautical Charts »  
<http://naco.faa.gov/ecompc/Catalog.aspx?a=AERO+NOS+CHART>
- « Jeppesen En Route and Approach Charts »

Les publications de Transports Canada sont disponibles aux maisons d'édition commerciales ou au site Web suivante :

<http://magasiner.tc.gc.ca/TCHtml/ibeCCtpSctDspRte.jsp?language=FRC>

Les publications de NavCanada sont disponibles aux maisons d'édition commerciales ou au site Web suivante :

<http://www.navcanada.ca/navcanada.asp?Language=en&Content=ContentDefinitionFiles%5CPublications%5CAeronauticalInfoProducts%5Cdefault.xml>

On peut obtenir des renseignements sur les publications produites par des maisons d'édition commerciales auprès des écoles de pilotage locales, des librairies et des autres sources du genre.



## **MATÉRIEL D'ÉTUDE RECOMMANDÉ POUR L'EXAMEN DE CONVERSION DES CERTIFICATS DE PILOTES DE LA FEDERAL AVIATION ADMINISTRATION (FAA)**

Les candidats qui passent l'examen de conversion pour une qualification de vol aux instruments de la FAA - avion à une qualification de vol aux instruments canadienne (examen FAAIA) sont encouragés à revoir les références suivantes dans la mesure où elles traitent de l'utilisation d'avions :

RAC Partie I, Sous-partie 0	DISPOSITIONS GÉNÉRALES 100.01 – Titre abrégé
RAC Partie I, Sous-partie 1	DÉFINITIONS 101.01 – Définitions (au besoin)
RAC Partie IV, Sous-partie 1	PERMIS, LICENCES ET QUALIFICATIONS DE MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE CONDUITE 401.05(3) – Mise à jour des connaissances (IFR) Section XIV – Qualification de vol aux instruments
RAC Partie VI, Sous-partie 2	RÈGLES D'UTILISATION ET DE VOL Section I – Généralités Section II – Exigences relatives à l'équipement opérationnel et à l'équipement de secours Section III – Préparation du vol, plans de vol et itinéraires de vol Section IV – Exigences avant vol et exigences relatives au carburant Section V – Utilisation d'un aéronef à un aéroport ou dans son voisinage Section VII – Règles de vol aux instruments Section VIII – Radiocommunications
RAC Partie VI, Sous-partie 5	EXIGENCES RELATIVES AUX AÉRONEFS Section III – Exigences relatives à l'équipement de l'aéronef
AIM DE TC – GEN	GÉNÉRALITÉS 1.0 – Renseignements généraux 3.0 – Bureau de la sécurité des transports du Canada
AIM DE TC - COM	COMMUNICATIONS 5.15 – Utilisation du téléphone en cas de panne des communications radio
AIM DE TC – RAC AÉRIENNE	RÈGLES DE L'AIR ET SERVICES DE LA CIRCULATION 1.0 – Renseignements généraux 2.0 – Espace aérien – Normes et procédures 3.13 – Exigences de carburant 3.14 – Exigences relatives au choix de l'aéroport de décollage – Vols IFR 3.15 – Éléments d'un plan de vol canadien/d'un itinéraire de vol canadien et d'un plan de vol de l'OACI 6.0 – Règles de vol aux instruments (IFR) - Généralités 7.0 – Règles de vol aux instruments (IFR) – Procédures de départ

8.0 – Règles de vol aux instruments (IFR) – Procédures en route  
9.0 – Règles de vol aux instruments (IFR) - Procédures d'arrivée  
10.0 – Règles de vol aux instruments (IFR) - Procédures d'attente  
AIM DE TC – MAP CARTES ET PUBLICATIONS AÉRONAUTIQUES  
3.0 – Information aéronautique – IFR

Ces documents peuvent être consultés sur les pages Web suivantes de Transports Canada :

<http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/servreg/rac/menu.htm>

et

<http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/publications/tp14371-menu-3092.htm>